



OFFREZ JUSQU'À 1 HEURE DE STATIONNEMENT À VOS CLIENTS !

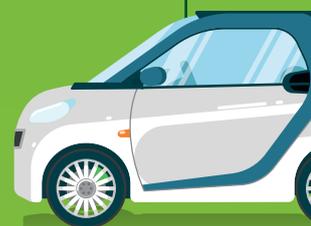
Pour faciliter le stationnement et permettre à tous de profiter du centre-ville, **les commerçants partenaires de Citypark s'associent et offrent à leurs clients des chèques parking**

valables dans **les 5 parkings Citypark :**

📍 République 📍 Grand Marché 📍 Sainte-Anne 📍 Petit Marché 📍 Rieul



=



*De 30 minutes jusqu'à 1 heure maximum

UN CADEAU PRATIQUE

Pratique, **le chèque parking est un complément de paiement** utilisable dans les 5 parkings Citypark directement en caisse automatique.

Remis à discrétion des commerçants partenaires pour remercier et fidéliser leur clientèle, les chèques parking sont :

- **Cumulables jusqu'à 4 chèques parking**, soit jusqu'à 4 heures maximum de stationnement offertes.
- **À usage unique** sans crédit de report.

(ex : Je stationne 45 minutes et paie avec un ticket d'1 heure. Les 15 minutes non utilisées ne seront pas reportées).



POURQUOI DEVENIR COMMERÇANT PARTENAIRE ?

LES ENGAGEMENTS DE CITYPARK :

- **Faciliter l'accès au centre-ville** et à vos commerces
Le stationnement facile : un véritable levier pour vos commerces et vos activités.
- **Être acteur de la dynamique du centre-ville** à vos côtés
Des intérêts et des objectifs communs à partager.
- Construire avec vous **un partenariat durable**
Créer une synergie autour de nos activités pour satisfaire ensemble vos clients.

LES AVANTAGES PARTENAIRES :

- Profiter d'une **visibilité renforcée** et d'un dispositif de communication clé en main
- **Être répertorié** sur le site internet **citypark.re**
- **Bénéficier d'un relais** sur la page Facebook de Citypark
- **Disposer de toute l'information Citypark** dans votre commerce
- **S'associer à un réseau de commerçants** identifiés et visibles

